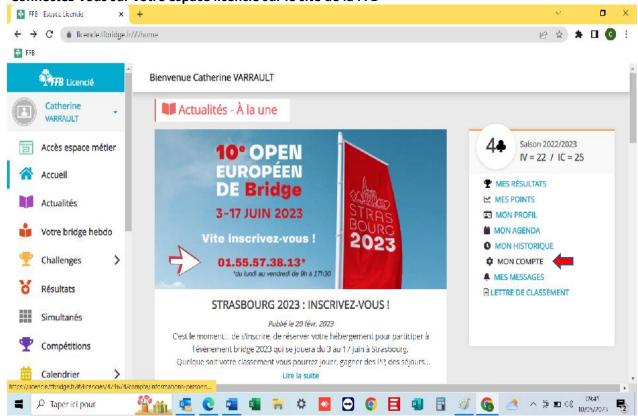


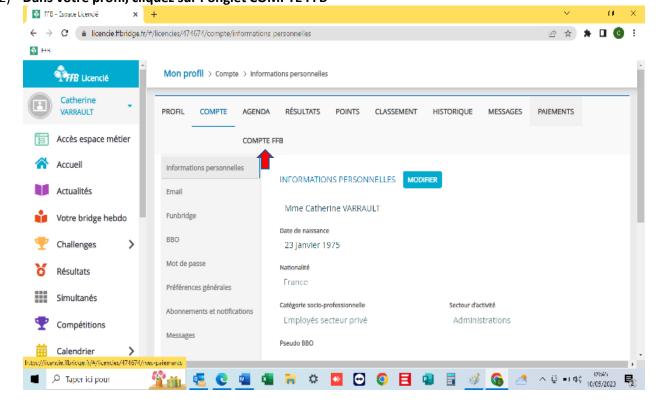
PROCEDURE POUR ACQUITTER LES DROITS D'ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS FEDERALES

Alimenter votre compte sur le site de la FFB en allant sur votre profil : Option mon compte puis vous vous laissez guider pour établir un crédit avec le process sécurisé.

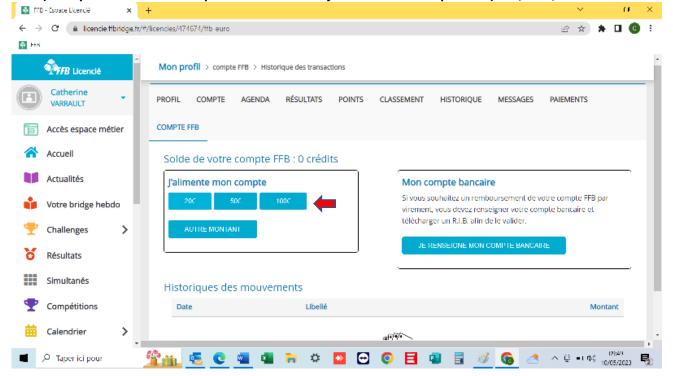
1) Connectez-vous sur votre espace licencié sur le site de la FFB



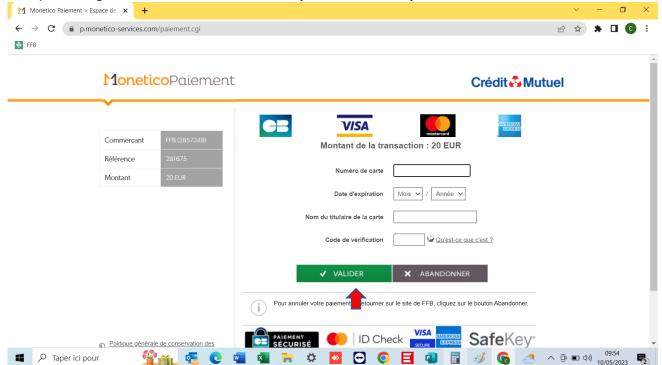
2) Dans votre profil, cliquez sur l'onglet COMPTE FFB



3) Cliquez sur le montant que vous souhaitez ajouter à votre compte FFB (20 €, 50 €, 100 € ou autre montant)



4) Renseignez vos coordonnées bancaires, puis validez votre paiement



Dès que la validation sera finalisée, vous serez automatiquement redirigé sur site de la FFB et votre compte sera crédité du montant sélectionné précédemment.

COMPETITION PAR PAIRE:

Inscription sur le site de la FFB

En fin d'inscription le programme vous propose de régler avec votre compte les droits d'engagement. 2 options s'offrent à vous :

- A) Vous réglez pour vous et votre partenaire
- B) Vous réglez simplement votre part, votre inscription est validée seulement si le compte de votre partenaire peut acquitter sa part des droits d'engagement.

Vous êtes absent vous êtes remboursés, votre compte est crédité à l'émission des résultats (c'est fait par l'arbitre) ou alors vous annulez votre engagement et le remboursement se fait sur les comptes financiers des joueurs.

Vous êtes qualifiés : vous recevez un message de la FFB vous demandant de vous acquitter des droits d'engagement pour la phase suivante.

COMPETITION PAR QUATRE:

2 options:

- A) Le principe est le même la totalité des droits d'engagement peut être acquittée par le capitaine qui inscrit l'équipe en cochant la case.
- B) Vous indiquez en fin de procédure d'inscription que chaque compétiteur paye son engagement et le montant total est divisé par le nombre de compétiteur en parts égales.

L'inscription est valide si et seulement si chaque compétiteur a un compte suffisamment approvisionné pour régler la quote-part qui lui incombe.

Vous êtes absent la FFB vous rembourse.

Vous êtes qualifié la FFB vous sollicite pour la phase suivante!

Laissez-vous guider sur le site FFB c'est très bien fait et très intuitif